

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUIN 2025

DÉLIBÉRATION N°2025-09 : APPROBATION DE L'AVENANT À LA CONVENTION DE CRÉATION DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES - PSL

Vu la délibération n°2023-10 portant création de la Fondation de l'École nationale des chartes - PSL ;

Le conseil d'administration, dans sa séance du 10 juin 2025, approuve la convention portant sur la refonte de la convention de création de la Fondation de l'École nationale des chartes - PSL.

Nombre de votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Le président du conseil d'administration
de l'École nationale des chartes - PSL

Christophe STRASSEL